

# La grammaire moderne, une aide à la maîtrise de la norme?

## Sophie PIRON

Université du Québec à Montréal  
Département de linguistique  
C. P. 8888, Succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8  
piron.sophie@uqam.ca

## Nadine VINCENT

Université de Sherbrooke  
Groupe de recherche Franqus, FLSH-DLC  
2500, boul. de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1  
nadine.vincent@usherbrooke.ca

The analysis of verbal complementation has undergone an evolution which appears clearly in grammar books. Syntactic tests have been designed in order to distinguish nuclear complements from non nuclear ones. These tests are widely used in grammars, although it will be shown in this paper that they lack precision and require a great deal of linguistic knowledge in order to be interpreted correctly. Grammatical exercises do not focus on this knowledge but instead on the classification of complements itself. Given the importance of this classification, dictionaries need to be upgraded to take into account this grammatical evolution. It is not yet the case in a coherent way, except for *Usito*. This paper will show how the double analysis has been introduced into this dictionary.

### Keywords:

modern grammar, nuclear complements, indirect transitivity, language learning, dictionaries, *Usito*.

## 1. Introduction

Au fil du temps, la théorie grammaticale a beaucoup évolué. Dans un monde idéal, les programmes d'enseignement s'ajusteraient régulièrement à cette évolution, entraînant une mise à jour des grammaires utilisées en classe. Les dictionnaires appliqueraient ensuite systématiquement ces innovations grammaticales. Dans les faits, plusieurs théories cohabitent actuellement et ces chevauchements se perçoivent autant dans les programmes d'enseignement que dans les grammaires et les dictionnaires. Pour illustrer comment ces chevauchements créent un manque de cohérence, nous nous concentrerons sur les constructions verbales avec un complément prépositionnel (par exemple, *aller à Lugano*). Ensuite, en nous appuyant sur nos fonctions simultanées de professeures, chercheuses et rédactrices d'ouvrages de référence<sup>1</sup>, nous réfléchirons à la pertinence de la grammaire moderne (telle qu'elle se présente dans les grammaires et les dictionnaires)

---

<sup>1</sup> Sophie Piron a publié une grammaire en 2013 et collabore au dictionnaire *Usito* à titre de consultante pour les questions de grammaire. Nadine Vincent est collaboratrice principale à la rédaction et à la révision pour ce même dictionnaire.

pour la maîtrise de la norme. Par maîtrise de la norme, nous entendons ici la capacité pour les apprenants à respecter les règles grammaticales et lexicales, et donc notamment à produire des constructions verbales qui soient grammaticales.

## 2. Théorie grammaticale en évolution

La grammaire, en tant que théorie sur les structures morphologiques et syntaxiques d'une langue, est une discipline qui évolue. Les publications grammaticales et les recommandations gouvernementales (nomenclatures, codes de terminologie et programmes d'enseignement à partir du 20<sup>e</sup> siècle) fixent le centre de gravité de la théorie en évolution.

Chervel (1977, 1979) a établi une périodisation de la grammaire française<sup>2</sup> selon laquelle la période dite de la deuxième grammaire scolaire (2<sup>e</sup> GS) se poursuit jusque dans les années 1970. Il est cependant possible de voir une autre période se mettre en place à partir des années 1920; il s'agit de la troisième grammaire scolaire (Piron 2010a). Cette phase de la discipline accorde une importance accrue à la notion d'objet et redessine l'articulation entre compléments d'objet directs et indirects d'une part, et compléments circonstanciels d'autre part. Les classements verbaux en verbes transitifs directs, indirects et intransitifs seront réalignés sur cette articulation *objet - circonstance*. La grammaire au cours de cette période est très fortement notionnelle puisqu'elle accorde une place prépondérante au sens dans son appareil théorique.

Les années 1970 s'ouvrent sur une nouvelle période de la grammaire scolaire (Chervel 1977, 2006; Vargas 2007, 2014; Piron 2010b), que nous classerons ici comme la quatrième grammaire scolaire (4<sup>e</sup> GS). Elle porte des noms divers: *grammaire nouvelle*, *structurale*, *moderne* ou encore *renovée*.

La 4<sup>e</sup> GS adopte des propositions nouvelles issues de la syntaxe, propose des représentations sous forme d'arbres syntaxiques et dépasse la notion de mot pour introduire celle de groupe. D'après Chervel, "tous [les manuels] présentent la même théorie des fonctions que leurs prédécesseurs [...]. Bien sûr, quelques innovations par-ci par-là: mais, au niveau des fonctions, rien qui remette en cause la sacro-sainte théorie." (1977: 270). Pourtant, des modifications ont été introduites dans bon nombre de grammaires. Si les définitions sémantiques traditionnelles (par exemple, le sujet fait l'action) persistent dans certaines publications, les grammaires de cette période proposent des définitions de plus en plus syntaxiques des fonctions et font usage de manipulations syntaxiques (Piron 2010b; Vargas 2014). La

---

<sup>2</sup> La première période commence en 1780 avec la parution de la grammaire de Lhomond, et la deuxième grammaire scolaire se met en place dans les années 1844-1860.

grammaire au cours de cette période est très fortement syntaxique, reléguant le sens à l'arrière-plan.

La 5<sup>e</sup> grammaire scolaire (également nommée *grammaire nouvelle* ou *moderne*) prend place avec l'insertion de la dimension textuelle (Vargas & Tcherkeslian-Carlotti 2007)<sup>3</sup>. La dimension phrastique y est désormais dépassée, mais à des degrés d'approfondissement divers (connecteurs, pronoms, organisation du texte).

Les grammaires actuellement disponibles sur le marché oscillent entre deux périodes, la grammaire traditionnelle (3<sup>e</sup> GS) et la grammaire moderne (5<sup>e</sup> GS). Parmi les publications de type traditionnel, on relèvera Chevalier et al. (2002 [1964]), Grevisse (2009, 32<sup>e</sup> édition, [1939]) ou la publication de Théoret & Mareuil (1991). Le poids symbolique accordé dans toute la francophonie aux ouvrages français classiques et aux ouvrages de Grevisse joue en faveur du maintien de la théorie traditionnelle. Les grammaires de type moderne proposent, quant à elles, des incursions plus ou moins profondes dans le domaine d'analyse supraphrastique et relèvent donc de la dernière période. Par exemple, Genevay (1994), Chartrand et al. (2011 [1999]) ou encore Riegel et al. (2014 [1994]). Il nous faut souligner que décider de l'appartenance d'une publication à un courant grammatical plutôt qu'à un autre n'est pas systématiquement une opération au résultat binaire, certaines publications entremêlant des prises de positions diverses. Il est cependant possible d'établir le courant dans lequel s'inscrit une grammaire sur la base de ses caractéristiques les plus marquées (classement des mots, définition des fonctions, prise en compte de la dimension textuelle).

Les programmes d'enseignement de la francophonie optent tantôt pour la quatrième tantôt pour la cinquième grammaire scolaire. Ainsi, le code de terminologie belge (1986) reste au niveau phrastique. Il s'inscrit donc dans la 4<sup>e</sup> GS. La terminologie grammaticale française de 1998 introduit, quant à elle, la dimension discursive et textuelle. Elle relève donc de la 5<sup>e</sup> GS. C'est également le cas des programmes québécois d'enseignement du français au primaire (2006) et au secondaire (1<sup>er</sup> cycle 2006; 2<sup>e</sup> cycle 2009) qui requièrent que soient abordées autant la grammaire de la phrase que celle du texte. Enfin, les directives suisses s'inscrivent également "dans le cadre de la compréhension et de la production de textes" (PER 2010). Quant aux cours de grammaire dans les universités francophones, ils ne sont pas soumis à des directives. On y trouve donc énormément de fluctuations: les cours relèvent de la 5<sup>e</sup>, de la 4<sup>e</sup> voire de la 3<sup>e</sup> GS. La grammaire traditionnelle semble davantage prévaloir dans les cours de français langue étrangère (bien qu'on en perçoive

---

<sup>3</sup> Vargas (2014) suit la périodisation de Chervel (1977), qui propose l'existence de deux phases. La troisième grammaire scolaire commence donc, pour lui, dans les années 1970 tandis que la quatrième prend son essor en 1985.

désormais la régression) tandis que la 5<sup>e</sup> GS est en principe en vigueur dans la formation des enseignants de français.

### 3. Les compléments verbaux dans la grammaire de la phrase

Le processus de la recomposition des savoirs en grammaire (Vargas 2014) s'est, entre autres, marqué dans le domaine de la complémentation verbale, en particulier dans la définition du complément circonstanciel (CC) par opposition à celle du complément indirect (CI). Deux notions importantes interviennent dans ces fonctions en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> GS: le sens du complément (lieu, temps, manière, etc.) et le lien de dépendance entre le verbe et le complément. Elles se manifestent dans les critères mis au point par les différentes versions de la théorie grammaticale pour départager le CI du CC.

#### 3.1 Sens du complément

La grammaire traditionnelle, empreinte de logique, fondait son appareil théorique sur les notions. Ainsi, les compléments circonstanciels avaient-ils fini par être très clairement associés à partir de la période de la 2<sup>e</sup> GS avec les notions de temps et de lieu notamment, par opposition à la notion d'objet (Piron (a), à paraître). Le lien entre le sens de temps et de lieu (mais aussi de cause, de moyen, etc.) d'une part et la fonction de complément circonstanciel d'autre part a fini par être ancré dans la grammaire à un tel point que les programmes d'enseignement ou certaines publications les associent encore à l'heure actuelle. L'analyse sémantique prime donc sur l'analyse syntaxique.

Le cas le plus prototypique est celui des compléments de lieu. Ainsi, le Bescherelle grammaire (2006) signale-t-il que le classement *complément essentiel* – *complément circonstanciel* présente de sérieuses limites puisqu'une phrase comme *Il va à Paris* contient un complément essentiel à *Paris* qui "exprime une circonstance de l'action (lieu)" (par. 250); ce complément serait donc un complément autant essentiel que circonstanciel. L'analyse présentée mêle ainsi deux niveaux, l'un syntaxique (le caractère essentiel du complément), l'autre sémantique (le sens de ce complément). On voit à quel point le principe sémantique traditionnel s'est infiltré dans l'analyse syntaxique, aboutissant à une recomposition boiteuse (qui n'est autre que celle imposée par la terminologie française de 1997, rééditée en 1998). L'ouvrage suggère alors d'opposer *compléments de verbe* à *compléments de phrase* et souligne que les premiers peuvent avoir une valeur circonstancielle. Cette nouvelle distinction n'est pas appliquée dans la suite de la présentation des fonctions liées au verbe, ce qui pose un problème de cohérence majeur. Les notions sémantiques de circonstance y occupent une place prépondérante et apparaissent vraisemblablement comme un fondement pérenne en grammaire.

### 3.2 Lien de dépendance par rapport au verbe

La grammaire générative dans sa version *Aspects of the theory of syntax* (1965) proposait une distinction entre compléments obligatoires et facultatifs. Cette version a été transposée dans la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> GS. Ainsi, dans un corpus de 40 grammaires publiées au cours des 30 dernières années, 26 ouvrages font usage du critère de suppression pour définir le complément circonstanciel, aussi appelé *complément de phrase* (Piron (b), à paraître). L'effaçabilité est donc un élément fondamental de la définition de ce type de complément. L'application de ce critère, à première vue plutôt simple, est probablement à l'origine de son succès. Pourtant, d'importants problèmes se posent lors de l'analyse (cf. p. 197 et suivantes).

Une autre approche de la dépendance entre le verbe et ses éventuels compléments a été introduite en grammaire: il s'agit de la théorie de la valence. Initialement développée par Tesnière (1966 [1959]), cette théorie pose l'existence d'un nœud verbal auquel sont associés des actants et des circonstants. Les premiers sont "les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, infime au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès" (Tesnière 1959: 128) tandis que "les circonstants expriment les circonstances de temps, lieu, manière, etc. dans lesquelles se déroule le procès." (Tesnière 1959: 128). Cette définition est à la fois innovante et traditionnelle. Elle est innovante de par la conception endocentrique de la phrase, reposant sur un noyau verbal et issue du domaine de la chimie. Elle l'est aussi de par cette opposition entre actants et circonstants. Elle est cependant traditionnelle dans les définitions mêmes de ces deux concepts puisque celles-ci rejoignent l'opposition objets / circonstances de la grammaire traditionnelle. On se souviendra à ce sujet de la définition de Grevisse (2009, par. 48 et 55): "Le complément d'objet direct [...] désigne la personne ou la chose auquel[le]s aboutit [...] l'action du sujet. [...] Le complément circonstanciel est le mot ou groupe de mots qui complète l'idée du verbe en indiquant quelque circonstance extérieure à l'action (temps, lieu, cause, but, etc.)."

Les exploitations subséquentes de Tesnière ont donné lieu à une théorie de la valence que nous qualifierons de *reconfigurée* (selon la terminologie de Vargas 2014). En effet, dans cette perspective, le sens des verbes est désormais pris en considération pour évaluer si un complément fait partie ou non du domaine verbal. Par exemple, les verbes signifiant un déplacement porteront dans leur valence un complément locatif (*aller, monter, errer*, etc.), ceux qui sont en lien avec la manière requerront ce type sémantique de complément (*se comporter, procéder, s'y prendre*<sup>4</sup>, etc.) et ainsi de suite. Dans cette perspective, les compléments ne sont donc pas évalués pour leur

<sup>4</sup> Exemples de Blanche-Benveniste (2002: 64).

caractère syntaxiquement obligatoire ou facultatif, mais bien pour leur caractère sélectionné. La notion de sélection détrône le critère *obligatoire / facultatif* et impose de considérer le domaine du lexique verbal. En effet, "les compléments sélectionnés [ou valenciels] sont nécessaires à la 'fermeture' de la structure verbale, ils entretiennent une relation étroite avec le verbe, dont ils constituent la valence. [...] [ils sont] impliqués lexicalement." (Béguelin 2000: 149-150).

Une telle perspective de la complémentation analyse les groupes ayant un sens de temps, de lieu, etc. comme compléments tantôt sélectionnés tantôt non sélectionnés en fonction du verbe. Par conséquent, elle imposerait, en principe, d'évacuer la notion même de circonstance, qui est trop associée d'une part au sens de temps, de lieu, de manière, etc., d'autre part, au caractère accessoire et peu informatif d'un complément circonstanciel. "On parle de 'circonstances' pour le lieu, le temps, la manière, comme s'il s'agissait d'informations secondaires, qui ne seraient pas caractéristiques de la valence des verbes." (Blanche-Benveniste 2002: 64). La théorie de la valence évacue donc les critères notionnels et les remplace par des critères relevant de la sémantique verbale. Désormais, "la notion de complément [...] exprime à la fois une relation syntaxique et une relation sémantique" (Béguelin 2000: 146), ce qu'expriment également Riegel et al. (2014 [1994]: 403):

"le critère décisif reste l'existence d'un double rapport de dépendance avec le verbe: rapport sémantique, puisque [le complément] est un véritable actant dont le rôle sémantique argumental [...] est appelé par le sens du verbe. [...] rapport syntaxique puisque le verbe contrôle la construction du complément."

Les grammaires récentes qui font usage de l'opposition entre compléments sélectionnés et non sélectionnés sont minoritaires: ainsi, huit grammaires y font allusion dans un corpus de 40 titres (Piron (b), à paraître). De plus, elles semblent très légèrement préférer utiliser ce critère pour définir le complément circonstanciel ou complément de phrase plutôt que le complément (d'objet) indirect. Cela montre, croyons-nous, que le recours à la notion de sélection s'introduit en grammaire par la reconnaissance de ce qui n'est pas sélectionné par le verbe.

### 3.3 Critères d'identification

Afin d'établir si un constituant est un complément de verbe ou de phrase, les grammaires de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> GS utilisent habituellement une série de critères qui sont des manipulations syntaxiques (des tests) issues de la grammaire générative version standard (l'effacement, le déplacement, le remplacement, le dédoublement et le cumul). Les autres critères sont d'ordre lexical (le choix de la préposition) et lexico-syntaxique (la sélection du complément).

Critères	Complément (d'objet) indirect	Complément circonstanciel / de phrase
	(1) <i>Il ressemble [CI à sa mère].</i>	(2) <i>Il mangera un repas [CP vers midi].</i>
Effacement	(1a) <i>*Il ressemble.</i>	(2a) <i>Il mangera un repas.</i>
Déplacement	(1b) <i>*À sa mère, il ressemble.</i>	(2b) <i>Vers midi, il mangera un repas.</i>
Remplacement	(1c) <i>Il lui ressemble.</i>	(2c) -
Dédoublement	(1d) <i>*Il ressemble, et il le fait à sa mère.</i>	(2d) <i>Il mangera un repas, et cela se passera vers midi.</i>
Cumul	(1e) <i>*Il ressemble à sa mère, à son père.</i>	(2e) <i>Il mangera un repas, vers midi, avant de monter dans l'avion.</i>
Préposition	(1f) <i>*Il ressemble de sa mère.</i>	(2f) <i>Il mangera un repas à midi.</i>
Sélection	(1g) <i>Ressembler</i> + objet de la ressemblance	(2g) <i>Manger</i> + objet mangé

Tableau 1. Les critères d'identification des compléments verbaux en grammaire moderne

#### 4. Avantages et inconvénients de l'analyse moderne des compléments verbaux<sup>5</sup>

Il nous semble important que le monde scolaire se concentre sur les distinctions de la grammaire moderne qui permettent la maîtrise de la norme. De ce point de vue, tout ce qui est intéressant pour la description du système grammatical ne l'est pas forcément pour assurer la capacité à respecter les règles de ce système. Ainsi, savoir distinguer un complément indirect d'un complément de phrase a un impact relativement limité: aucune incidence sur l'orthographe grammaticale (le domaine de prédilection de la grammaire scolaire, Chervel 1977), mais un certain intérêt pour la maîtrise du lexique verbal. Cependant, là encore, il est surtout utile de savoir boucler la structure informationnelle d'une phrase, c'est-à-dire savoir si la quantité d'éléments présentés est suffisante pour l'objectif de la communication. La distinction CI/CP n'est pas déterminante pour l'atteinte de cet objectif, mais bien la présence des compléments syntaxiquement obligatoires (or certains CI peuvent être absents) d'une part et celle des compléments nécessaires d'un point de vue informationnel d'autre part. On peut alors s'interroger sur la systématisation de certaines procédures d'identification dans les exercices proposés, comme le signalait déjà Huot (1981: 65) à propos des transformations reprises à la grammaire générative: "il serait désastreux de faire des élèves de petits chercheurs en linguistique, ou plutôt des singes savants répétant sans le comprendre ce qui a été élaboré par les spécialistes."

L'analyse moderne des compléments verbaux repose généralement sur les manipulations syntaxiques de l'effacement, du déplacement, du remplacement et du dédoublement. Ces procédures d'identification mènent incontestablement les apprenants à une pratique réflexive sur la langue, à une compréhension de son fonctionnement et, par voie de conséquence, à une

<sup>5</sup> Les compléments verbaux appartiennent au groupe verbal. Il s'agit de compléments directs (CD) ou indirects (CI), que l'on nommera également *compléments valenciels, sélectionnés* ou *intraprédicatifs*. Ils s'opposent aux compléments de phrase (CP).

meilleure maîtrise de la langue. Encore faut-il que les manuels utilisés en classe proposent des exercices qui transposent correctement la théorie adoptée. Or Huot (1981) a bien montré que cette transposition didactique était souvent ratée dans le cas des transformations. On s'interrogera dès lors sur la distinction opérée de nos jours par les manuels entre CI et CP.

De plus, les manipulations mises au point par les linguistes se révèlent vite être complexes à mettre en place, surtout par des apprenants, qu'ils soient non francophones ou francophones en cours et même en fin de scolarisation.

"ces critères [effacement, déplacement] sont toutefois difficiles à manier, en raison des interférences sémantiques qui ne tardent pas à se manifester." (Béguelin 2000: 107)

"De fait, ces tests sont d'un maniement délicat. Interviennent des facteurs d'ordre très différent qui brouillent les régularités prototypiques." (Gardes Tamine 2004: 121)

Si ces critères ont pour objectif d'établir une distinction entre des compléments verbaux et des compléments phrastiques, il faudrait cependant également travailler, en situation d'enseignement, l'impact que les manipulations ont sur le sens. Or cette dimension est habituellement évacuée au profit de la seule tâche de classement des compléments, tâche qui apparaît alors déconnectée de la norme et de la réflexion sur la langue.

Le critère de l'effacement donne des résultats probants avec un certain nombre de verbes (3), mais "les exceptions sont si nombreuses qu'on ne peut accepter ce critère." (Blanche-Benveniste 2002: 65). Ainsi, en (4), l'information est récupérable dans le contexte<sup>6</sup>; en (5), l'information est généralisée. En (6), le sens est différent puisqu'il n'est plus soumis à une condition. Les grammaires ne précisent d'ailleurs pas vraiment ce qu'il faut entendre par *facultatif*<sup>7</sup>, d'autant que l'on verse avec ce critère dans le domaine de l'interprétation du contexte et des nuances qui relèvent de la sémantique lexicale. Il faut donc distinguer la valeur informative d'un constituant (6) de son poids valenciel (3, 4 et 5).

(3a) *Elles sont allées à Lugano.*

(3b) *\*Elles sont allées.*

(4a) *Elles sont parties pour Lugano. Il est tombé de sa chaise.*

(4b) *Elles sont parties. Il est tombé.*

(5a) *Elles maugréent contre l'agent de bord. Il parle avec sa collègue.*

(5b) *Elles maugréent. Il parle.*

(6a) *Vous n'embarquerez pas sans passeport.*

(6b) *Vous n'embarquerez pas.*

<sup>6</sup> Le Bescherelle (2006) signale ainsi que *rentrer dans le chalet* présente un complément circonstanciel puisque le complément est effaçable.

<sup>7</sup> Le verbe peut-il être utilisé sans complément dans une autre phrase avec changement de sens? dans la phrase donnée? à quel point faut-il faire abstraction du contexte énonciatif?

Le critère du déplacement présente, lui aussi, des problèmes. D'abord, la langue orale positionne sans trop de difficulté des compléments sélectionnés en tête de phrase de manière à les thématiser. Le test doit faire abstraction de ces conditions énonciatives particulières à l'oral.

(7) *À Berlin, elle va cette fois-ci.*

Le problème se pose aussi à l'écrit. Gardes Tamine (2013) signale que la zone préverbiale constitue une place rhétorique de choix où consigner en particulier l'information connue. Ainsi, l'ordre des mots (par exemple, le positionnement d'un complément en tête de phrase) "particip[e] à la cohésion du texte et aux faits d'enchaînements" (Gardes Tamine 2009: 91), et peut produire une panoplie d'effets stylistiques comme l'insistance, la suspension de l'information, etc. Les places ainsi occupées par les groupes de mots relèvent non pas de la micro-grammaire (phrastique), mais de la macro-grammaire (textuelle).

Or, parmi les compléments positionnés à cette place rhétorique en tête, on peut trouver un complément verbal. Ainsi, Rémi-Giraud (2009) s'est attachée aux compléments de localisation étroite déplacés en tête de phrase.

(8) [*Localisation étroite* *Dans le tiroir du dessus*], tu vas trouver [*élément localisé les couverts*].

Il s'agit bien d'un complément nucléaire. En effet, *dans le tiroir du dessus* ne situe pas le procès *trouver* dans l'espace, mais uniquement *les couverts*. Le sujet *tu* n'est d'ailleurs pas localisable au moyen de ce type de locatif<sup>8</sup>. D'où l'appellation de *complément de localisation étroite*. L'analyse se corse lorsque le même verbe est utilisé avec un complément de localisation large, c'est-à-dire qu'il permet de situer également le sujet.

(9) [*Localisation large* *Dans la cuisine*], tu trouveras [*élément localisé les couverts*].

Le locatif n'en demeure pas moins un élément nucléaire parce qu'il situe le complément du verbe et participe à la signification du procès *trouver* (*découvrir X dans un lieu Y*). Plus globalement, selon le verbe employé, les deux compléments nucléaires du verbe sont unis par une relation locative, tantôt statique (10), tantôt dynamique (11).

(10) *Trouver* [*élément localisé les couverts*] [*localisation initiale = finale dans le tiroir du dessus*].

(11) *Ranger* [*élément localisé les couverts*] [*localisation initiale # finale dans le tiroir du dessus*].

Les localisations statiques larges sont évidemment celles qui se confondront facilement avec un CP.

Un autre problème se pose avec le test du déplacement. Un CP déplacé en tête de phrase peut avoir un effet de restriction et donc changer le sens de la phrase. Il faut savoir évacuer cette nuance lors de l'utilisation du test.

(12a) *Il mange à la maison.* (Cela signifie que la maison est le lieu habituel où il mange.)

<sup>8</sup> Rémi-Giraud (2009) propose des tests pour établir qu'il s'agit bien d'un complément verbal, notamment la question *\*Dans le tiroir du dessus, toi, que faisais-tu?*

- (12b) *À la maison, il mange.* (Cela signifie qu'il ne mange qu'à la maison, sinon il ne mange pas ou pas beaucoup.)

De plus, le positionnement initial d'un élément X peut conduire à l'inversion dite stylistique (V-S), produisant ainsi une séquence <X V S>.

- (13) [<sub>X</sub> *Au pied de l'arbre*] [<sub>V</sub> *se trouvaient*] [<sub>S</sub> *de jeunes fougères*].

L'inversion du sujet ne doit pas être considérée comme anodine, mais comme l'indice que le test du déplacement n'est pas appliqué de manière orthodoxe. Il a été montré, par Fuchs (2009) entre autres, que l'inversion stylistique n'est pas issue d'une variation libre, mais de configurations régulières. Parmi celles-ci, l'élément X se définit généralement comme un complément intraprédicatif<sup>9</sup>.

Le critère du remplacement repose sur l'emploi des pronoms personnels faibles. Or l'analyse valencielle intègre au rang des compléments du verbe des constituants dont la pronominalisation ne se fait pas de cette manière (14).

- (14a) *Il est monté* [<sub>complément du verbe</sub> *sur la chaise*].

- (14b) *Il est monté* [<sub>complément du verbe</sub> *dessus*].

On sait par ailleurs que les constituants locatifs se pronominalisent de la même manière, qu'ils soient sélectionnés (15) ou non (16).

- (15a) *Vous êtes allée* [<sub>complément du verbe</sub> *à Lugano*].

- (15b) *Vous* [<sub>complément du verbe</sub> *y*] *êtes allée*.

- (16a) *Vous avez mangé* [<sub>complément de phrase</sub> *à Lugano*].

- (16b) *Vous* [<sub>complément de phrase</sub> *y*] *avez mangé*.

Enfin, d'autres compléments verbaux ne pourront pas se pronominaliser au complet. Certains groupes prépositionnels ne sont pas remplacés par un pronom.

- (17a) *Il parle* [<sub>groupe prépositionnel</sub> *avec Johanne*].

- (17b) *Il parle* [<sub>groupe prépositionnel</sub> *avec elle*].

Le critère du dédoublement propose deux formulations qui redoublent le prédicat: *et cela se passe, et il le fait*. La première convient autant à des verbes statiques (*être, se trouver, etc.*) que dynamiques (*nager, construire, exploser, etc.*), ce qui n'est pas le cas de la seconde formulation, mieux adaptée aux verbes dynamiques. L'utilisation de ce test peut donc déjà donner un résultat boiteux du seul point de vue lexical avec des verbes statiques. Il y a télescopage entre un choix lexical et une question de construction verbale.

- (18) *\*Il tient et il le fait de son père.*

Le choix entre les formulations du dédoublement repose par ailleurs sur le complément soumis à l'analyse. S'agit-il de lieu ou de temps, on opte pour *et*

<sup>9</sup> Font également partie des configurations régulières la longueur du GN sujet, la brièveté du GV et le fait que le schème verbal est préférentiellement statique (par exemple, *se trouver*) ou processif non téléique (par exemple, *courir le long de*).

*cela se passe* (19). S'agit-il d'une valeur sémantique autre, on opte plutôt pour *et il le fait* (20).

(19a) *Elle réfléchit, et cela se passe sous la douche.*

(19b) *Elle réfléchit, et elle le fait sous la douche.*

(20a) *\*Elle réfléchit et, cela se passe à ce problème.*

(20b) *\*Elle réfléchit et elle le fait à ce problème.*

Or avec des compléments locatifs étroits (valenciels), il n'est pas impossible de se retrouver face à des jugements de grammaticalité mitigés si l'on choisit le dédoublement en *et il le fait* (21b).

(21a) *\*Il range [CD les couverts], et cela se passe [locatif étroit dans le tiroir].*

(21b) *?Il range [CD les couverts], et il le fait [locatif étroit dans le tiroir].*

Enfin, pour certains locuteurs, les compléments valenciels non obligatoires (voir les critères de sélection ci-dessous) peuvent également donner des résultats mitigés à ce test.

(22) *? Elle parle et elle le fait avec son voisin.*

(23) *? Elle erre, et cela se passe dans les couloirs.*

Les constructions *elle parle* et *elle erre* étant acceptables telles quelles, il est permis de se demander si la coupure introduite par le dédoublement n'est pas interprétée comme une sorte d'incidente, c'est-à-dire comme un constituant phrastique flottant pouvant intervenir à des positions frontières (ainsi entre un verbe et son complément) et relancer l'énoncé.

Le choix de la préposition est un critère qui peut ne fonctionner que partiellement. Si certains verbes ou sens régissent une préposition spécifique (24), d'autres autorisent le paradigme locatif (25).

(24a) *La police a procédé à plusieurs arrestations.*

(24b) *\*La police a procédé de plusieurs arrestations.*

(25) *Il est allé à la clinique / chez le médecin / dans un cabinet privé.*

Enfin, le critère de sélection impose une bonne maîtrise du lexique verbal, mais requiert aussi une attention envers ce qui peut être impliqué lexicalement (mais pas systématiquement exprimé). S'il est devenu banal de signaler la difficulté d'analyse des compléments de lieu, on oublie généralement que les compléments locatifs liés aux verbes de déplacement médians dans des constructions telles que < *vadrouiller, errer, se balader + dans, à travers, le long de, etc.* > sont des compléments valenciels (Boons 1987). Comme l'information nucléaire (localisation large) coïncide avec le lieu cadratif, ces compléments sont souvent confondus avec des circonstants alors qu'ils lexicalisent un trajet flou, présenté sous la forme de l'espace dans lequel s'accomplit ce trajet, qui ne précise ni lieu initial ni lieu final. Cette particularité intervient probablement dans les résultats mitigés que l'on peut obtenir au test de dédoublement (23).

De nombreux linguistes soulignent la difficulté qu'il existe à différencier clairement un complément du verbe (surtout les CI) d'un complément de phrase. Pourquoi les manuels tentent-ils alors de faire acquérir cette distinction de manière si systématique en appliquant les tests ci-dessus?

"un facteur constant d'incertitude se trouve dans la difficulté d'assigner des limites précises à la fonction transitive, surtout dans sa forme indirecte." (Blinkenberg 1960: 313 in Wilmet 2010: 522)

"Déterminer [...] quels sont les circonstants n'est pas une tâche aisée et il n'est pas évident qu'on puisse apporter une réponse univoque à cette question." (Melis 1983: 15 in Wilmet 2010: 522)

"La différence entre complément essentiel et complément circonstanciel reste parfois difficile à établir." (Wagner & Pinchon 1991: 79)

"Il n'est pas toujours aisé de faire le partage entre compléments du verbe et circonstanciels." (Maingueneau 2007: 121)

"La frontière entre le complément d'objet indirect et le complément adverbial n'est pas toujours très nette. Il n'est d'ailleurs pas indispensable de trancher dans les cas douteux." (Grevisse & Goosse 2011, par. 281a)

Au-delà de la finesse d'analyse que les spécialistes cherchent à atteindre et des cas difficiles qu'ils cherchent à traiter, on pourrait penser que les procédés d'identification des compléments verbaux par opposition aux compléments circonstanciels sont fonctionnels dans bon nombre de cas. Les linguistes émettent pourtant souvent des réserves à ce sujet.

"[...] dès qu'on cherche à établir une frontière entre les uns [compléments indirects] et les autres [compléments circonstanciels], les critères formels sont défaillants; aucun de ceux que nous avons évoqués ne permet une délimitation rigoureuse..." (Cervoni 1991: 110 in Wilmet 2010: 522)

"À l'intérieur du domaine verbal, les propriétés grammaticales ne distinguent pas entre ce qui est caractéristique du verbe et ce qui ne l'est pas. Autrement dit, nous n'avons pas de procédé grammatical pour distinguer la valence du reste de la construction verbale. [...] La plupart des critères usuellement proposés sont inopérants." (Blanche-Benveniste 2002: 64-65)

Dans cette perspective, il nous semble judicieux de faire usage de la notion de complément sélectionné (valenciel) plutôt que de celle de complément obligatoire. Les manipulations syntaxiques restent utiles, mais doivent être utilisées avec précaution. Le complément verbal en tant que constituant sélectionné gagne du terrain dans les grammaires (par exemple dans Riegel et al. 2014 [1994]; Éluerd 2004; Cherdon 2005; Maingueneau 2007; Lefrançois 2013; Piron 2013), mais reste malgré tout encore trop peu courant. L'importance qui est accordée à la sémantique joue certainement en défaveur de cette définition renouvelée, les grammaires modernes ayant coupé les liens avec l'approche notionnelle de la grammaire traditionnelle. Toute réintroduction du sens est jugée suspecte. Or la notion de complément sélectionné permet d'appréhender le lexique relativement facilement, croyons-nous. Certains compléments temporels ou locatifs peuvent ainsi faire partie des éléments régis par le verbe: *naître en 1920, débiter par un résumé, entrer*

*dans la pièce, poser les clefs sur la table*, etc. Cette réanalyse moderne a un impact majeur sur la lexicographie. En effet, une fois un complément admis comme complément indirect, la construction < V CI > sera classée comme transitive indirecte, ce que les dictionnaires devraient consigner systématiquement. Qu'en est-il?

## 5. De la grammaire au dictionnaire

Il y a loin de la théorie à la pratique. D'une part, certaines grammaires prônant une approche valencielle peuvent proposer des exemples ou des exercices qui contredisent la théorie présentée. D'autre part, les dictionnaires accusent généralement un retard par rapport aux avancées grammaticales. Leurs analyses des constructions verbales peuvent donc aller à l'encontre de ce que les ouvrages grammaticaux les plus avancés exposent.

Ce retard s'explique aisément: passer de la grammaire au dictionnaire consiste en fait à appliquer à l'ensemble d'une nomenclature, avec toutes ses zones d'ombre et ses citations littéraires, une grille d'analyse basée généralement sur quelques modèles simples. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, le classement des constructions verbales en fonction de la grammaire moderne pénètre fort lentement dans les dictionnaires, bien qu'il soit amorcé partout.

### 5.1 La grammaire moderne dans les dictionnaires

Dans une étude précédente, nous avons comparé le classement des constructions verbales avec complément prépositionnel sélectionné dans le *Petit Larousse illustré*, de 1952 à 2009, pour constater que l'évolution est constante en faveur de la grammaire moderne (Piron & Vincent 2010). C'est d'ailleurs le cas pour tous les dictionnaires et outils présentés dans le tableau 2. Celui-ci permet de comparer le classement d'une quinzaine de constructions dans sept titres: *Le Petit Larousse illustré 2015*, *Le Petit Robert 2015*, *Le Grand Robert* (édition 2013), le *Trésor de la langue française informatisé*, la plus récente édition du *Multidictionnaire de la langue française* (dictionnaire québécois de difficultés), la dernière version d'*Antidote* (logiciel d'aide à la rédaction, incluant un dictionnaire) et le dictionnaire *Usito*<sup>10</sup> (dictionnaire général du français, en ligne, fait au Québec).

<sup>10</sup> Le dictionnaire *Usito*, auquel collaborent les deux auteures de cet article, est le fruit des travaux du groupe de recherche Franqus, de l'Université de Sherbrooke, et a été lancé en mars 2013. Pour plus de détails, consulter [www.usito.com](http://www.usito.com).

	PLI2015	PRÉ2015	GR2013	TLFi	Multi2015	Antidote8	Usito
<i>aboyer après, aboyer contre</i>	transitif indirect	intransitif	intransitif	intransitif	transitif indirect	intransitif	transitif indirect
<i>achopper sur</i>	intransitif	transitif indirect	intransitif	intransitif	intransitif	intransitif	transitif indirect
<i>anticiper sur</i>	transitif indirect	intransitif	intransitif	intransitif	transitif indirect	intransitif	transitif indirect
<i>bifurquer sur, bifurquer vers</i>	transitif indirect	intransitif	intransitif	intransitif	transitif indirect	intransitif	transitif indirect
<i>épiloguer sur</i>	intransitif	transitif indirect	transitif indirect	transitif indirect	transitif indirect	intransitif	transitif indirect
<i>hésiter à</i>	Intransitif	intransitif	transitif indirect	transitif indirect	Intransitif	transitif indirect	transitif indirect
<i>hésiter entre, hésiter sur</i>	absent	intransitif	transitif indirect	transitif indirect	intransitif	intransitif	transitif indirect
<i>parler à, parler de</i>	transitif indirect	transitif indirect	intransitif	transitif indirect	transitif indirect	transitif indirect	transitif indirect
<i>parvenir à</i>	intransitif	transitif indirect	transitif indirect	intransitif	transitif indirect	transitif indirect	transitif indirect
<i>reparler à, reparler de</i>	transitif indirect	intransitif	transitif indirect	transitif indirect	absent	transitif indirect	transitif indirect

Tableau 2: Classement de quelques constructions avec complément prépositionnel sélectionné dans différents dictionnaires et outils d'aide à la rédaction

Outre le fait qu'*Usito* soit le seul à classer toutes les constructions en fonction de la grammaire moderne, on ne peut observer aucune constante dans ce tableau. À titre d'exemple, les constructions *aboyer après* et *aboyer contre* sont classées transitives indirectes, ainsi que le prône la grammaire moderne, dans le *Petit Larousse*, le *Multidictionnaire* et *Usito*, alors que les *Petit* et *Grand Robert*, le *TFLi* et *Antidote* les classent encore intransitives, conformément à l'analyse en grammaire traditionnelle. Même deux dictionnaires d'une même maison, comme le *Petit* et le *Grand Robert*, n'optent pas systématiquement pour le même classement (voir par exemple *achopper sur* et *hésiter à*). La cohérence n'est pas garantie non plus à l'intérieur d'un même ouvrage. Ainsi, le *Petit Robert* classe *parler à* et *parler de* comme constructions intransitives, alors qu'il classe *reparler à* et *reparler de* comme constructions transitives indirectes, et le *Grand Robert* fait exactement l'inverse. Enfin, si on exclut *Usito*, aucun dictionnaire ne peut être considéré comme plus traditionnel ou plus moderne qu'un autre, puisqu'ils ont tous amorcé la réanalyse sans la compléter, et ce sans qu'on puisse observer une cohérence entre les choix effectués. En fait, aucun élément ne permet de savoir quels critères ont guidé les lexicographes des six premiers ouvrages de ce tableau puisqu'on ne trouve nulle part (en préface ou ailleurs) d'explication sur leur position au sujet de la grammaire moderne. Le lecteur est donc entièrement laissé à lui-même.

## 5.2 Les constructions verbales dans *Usito*

Au moment d'établir le modèle de rédaction des verbes dans le dictionnaire, l'équipe d'*Usito* a tenté de clarifier cette question pour répondre adéquatement

aux programmes scolaires québécois, répondant par le fait même aux autres programmes scolaires francophones. La décision a été prise d'analyser l'ensemble des verbes et leurs constructions en fonction de la grammaire moderne<sup>11</sup>. Cependant, la nécessité de faire le pont entre la grammaire traditionnelle et la grammaire moderne a aussi été prise en compte, de façon à ce que l'utilisateur comprenne un classement qui pourrait lui paraître erroné ou pour éviter des malentendus entre deux générations d'utilisateurs. Pour ce faire, une infobulle indiquant l'analyse en grammaire traditionnelle a été ajoutée à la suite de chaque classement qui diffère d'une analyse grammaticale à l'autre.

Pour le verbe *achopper*, par exemple, toutes les constructions sont touchées. Le verbe est donc classé transitif indirect, conformément à l'analyse en grammaire moderne, et l'infobulle GT (grammaire traditionnelle) apparaît en entrée.

**achopper** [aʃɔpe] v. tr. indir. 

**1** VX ou LITTÉR. ACHOPPER À, SUR. **Trébucher en heurtant du pied.**  
 ⇒ BUTER, TRÉBUCHER.  
*Achopper à une pierre, sur une pierre.*

**2** FIG. ACHOPPER À, SUR. **Se heurter à (une difficulté).**  
*Les négociations achoppent sur la question des salaires.*  
*« Hanté par le mystère de mon saint patron, j'ai longtemps achoppé à une énigme qu'aucun exégète n'a encore éclaircie »*  
 (M. Tournier, 1975).  
 – PRONOM.; LITTÉR. S'ACHOPPER À.  
*« la foi n'apaise pas l'esprit, elle lui donne une espérance au moment où il s'achoppe à l'absurde »* (F. Ouellette, 1974).

Figure 1. Verbe *achopper* dans *Usito*

En cliquant sur cette infobulle, l'utilisateur fait apparaître une fenêtre qui indique l'analyse du verbe en fonction de la grammaire traditionnelle. Un clic supplémentaire lui permettra d'accéder à un "article thématique", texte rédigé par un spécialiste du domaine et portant, dans ce cas-ci, sur l'évolution de l'analyse grammaticale.

<sup>11</sup> La dénomination *grammaire nouvelle* est particulièrement bien implantée au Québec, où elle est d'usage commun et est utilisée dans les programmes d'enseignement. C'est donc celle qui a été retenue au sein du dictionnaire. Par contre, dans cet article, nous avons opté pour une dénomination davantage panfrancophone.

**achopper** [aʃɔpe] v. tr. indir. 

**Grammaire traditionnelle** 

1 Verbe intransitif en grammaire traditionnelle.

 l'article thématique : Nouvelles orientations grammaticales.

2 **FIG. ACHOPPER À, S'ACHOPPER À (une difficulté).**  
*Les négociations achoppent sur la question des salaires.*  
*« Hanté par le mystère de mon saint patron, j'ai longtemps achoppé à une énigme qu'aucun exégète n'a encore éclaircie »*  
 (M. Tournier, 1975).  
 – PRONOM.; LITTÉR. S'ACHOPPER À.  
*« la foi n'apaise pas l'esprit, elle lui donne une espérance au moment où il s'achoppe à l'absurde »* (F. Ouellette, 1974).

Figure 2. Infobulle sur l'analyse en fonction de la grammaire traditionnelle; verbe *achopper* dans *Usito*

Pour d'autres articles, la réanalyse ne touche que quelques constructions d'un verbe. Comme le dictionnaire *Usito* a été conçu à partir d'une base de données textuelles, c'est la fréquence des constructions dans les contextes qui permet de décider quelles constructions seront retenues lors de la description. Elles sont clairement identifiées et exemplifiées dans l'article. Quand les prépositions possibles sont en nombre limité, elles sont toutes indiquées et la liste est considérée finie (voir dans la figure 3 la nuance *bifurquer sur, vers*, au sens 3). Cependant, quand les prépositions possibles sont plus nombreuses, les plus fréquentes sont indiquées et exemplifiées, et l'abréviation *etc.* termine la liste pour indiquer qu'elle n'est pas complète (voir *bifurquer en direction de, sur, vers, etc.* au sens 2).

**bifurquer** [bifyrke] v.

1 V. intr. **VEILLI Se diviser en deux, à la façon d'une fourche, en parlant d'une voie de communication.**  
*Sentier qui bifurque.*

2 V. intr. **Abandonner une direction pour en suivre une autre.**  
*« L'autocar bifurqua, accéléra »* (P. Samson, 1999).  
 – V. tr. indir.  BIFURQUER EN DIRECTION DE, SUR, VERS, ETC.  
*Bifurquer sur une autre route.*  
*Bifurquer vers la gauche, vers la droite.*  
*« Il contourna l'église et continua de courir sur la route qui bifurquait en direction de la petite maison »* (L. Caron, 1981).

3 V. intr. **FIG. Prendre une autre voie, changer d'orientation.**  
*« La conversation d'Arthur Prévost a bifurqué. Je ne sais par quelle transition il est passé de l'exploitation minière à ma vie privée »* (A. Langevin, 1953).  
 – V. tr. indir.  BIFURQUER SUR, VERS.  
*Bifurquer vers les arts, la mécanique.*  
*L'entretien bifurque sur un autre sujet.*  
*« Gédéon fit des études ecclésiastiques, bifurqua vers le notariat »* (A. Grandbois, 1945).

Figure 3. Verbe *bifurquer* dans *Usito*

Dans une optique d'aide à la rédaction, certaines indications sont aussi ajoutées, quand elles sont jugées utiles, pour limiter le segment devant compléter le complément prépositionnel. Au sens 1 du verbe *hésiter*, par exemple (voir figure 4), la catégorie lexicogrammaticale de l'élément ou du segment qui complétera la construction est indiquée dans les trois premiers cas.

**hésiter** [ezite] v.

**1** V. intr. **Être dans un état d'indétermination, d'incertitude qui empêche d'agir, de prendre parti.**  
*Elle lui a répondu sans hésiter.*  
 « J'ai hésité longtemps avant de prendre part à la fête » (A. Hébert, 1982).  
 – V. tr. indir. ☞ HÉSITER À (+ inf.).  
*N'hésitez pas à m'appeler si vous avez besoin d'aide.*  
 « Il nous déposa à la porte d'un hôtel si piteux que nous hésitions à y pénétrer » (G. Roy, 1984).  
 – V. tr. indir. ☞ HÉSITER ENTRE (+ nom).  
*Hésiter entre deux possibilités.*  
 « Ne sachant si elle avait affaire à des touristes, elle parut hésiter entre le français et l'anglais » (M. Ouellette-Michalska, 1993).  
 – V. tr. indir. ☞ HÉSITER SUR (+ nom).  
*Hésiter sur les moyens à prendre.*  
 – V. tr. indir. ☞ LITTÉR. HÉSITER SI. **Se demander.**  
 « Il resta silencieux un moment, hésitant s'il devait poursuivre ou pas » (Y. Beauchemin, 1981).

**2** V. intr. **Manifester son incertitude ou son embarras par un temps d'arrêt.**  
 « Sur le seuil de la chambre, il hésita, puis d'un bond fut à genoux à côté du lit » (R. Lemelin, 1948).  
 ◆ **Marquer un temps d'arrêt dans son élocution, s'arrêter de parler.**  
 « – Agaguk n'est pas ici. – Il reviendra? Elle hésita un moment, puis elle crut bon d'ajouter : – Peut-être plus tard... Je ne sais pas » (Y. Thériault, 1958).

Figure 4. Verbe *hésiter* dans *Usito*

Enfin, des restrictions sémantiques sont parfois ajoutées à la suite d'une construction, et permettent de distinguer deux acceptions en précisant le type de complément attendu. Ainsi, pour le verbe *gambader* (voir figure 5), on distingue la construction *gambader de*, qui doit être complétée par un élément exprimant une cause (*gambader de joie* dans l'exemple présenté)<sup>12</sup> des constructions *gambader à côté de*, *gambader dans* ou *gambader sur*, qui, elles, doivent être suivies d'un élément indiquant un lieu (*gambader sur le trottoir, dans un parc*, par exemple).

**gambader** [gãbade] v.

V. intr. **Faire des gambades, s'ébattre, folâtrer joyeusement.**  
*Gambader joyeusement.*  
 – V. tr. indir. ☞ GAMBADER DE (+ cause).  
*Gambader de joie.*  
 – V. tr. indir. ☞ GAMBADER À CÔTÉ DE, DANS, SUR, ETC. (+ lieu)  
*Gambader sur le trottoir, dans un parc.*  
*Chien qui gambade à côté de son maître.*  
 « Il gambade dans le sable chaud et disparaît dans un sentier, loin de la mer et des hommes méchants » (J. Éthier-Blais, 1976).

Figure 5. Verbe *gambader* dans *Usito*

Ces différentes indications (précision des prépositions possibles, des éléments lexicogrammaticaux ou sémantiques devant apparaître dans un complément)

<sup>12</sup>

Le sème "joyeusement" étant déjà présent dans la définition, il serait redondant de préciser ici que le complément doit être une cause positive. Par ailleurs, comme le montre Leeman (1991), le complément (traditionnellement et intuitivement classé comme une cause) correspond ici à une structure marquant l'intensité, à une sorte d'action involontaire. Le complément est fixe sémantiquement (on ne gambade pas de peur, de colère) et syntaxiquement (\**de joie, il a gambadé*), bien qu'il puisse être supprimé (*il gambade*). Pour ces raisons, il a été considéré comme un complément verbal.

sont des innovations importantes pour aider l'utilisateur du dictionnaire dans ses fonctions de rédacteur, et sont aux limites de ce qu'un dictionnaire peut donner comme encadrement grammatical sans trop circonscrire l'usage d'un mot et ses potentialités. De plus, le fait que le dictionnaire *Usito* ait été conçu et soit consultable dans un environnement numérique a favorisé la lisibilité des articles en limitant la contrainte d'espace, et a permis de maintenir des passerelles entre les grammaires moderne et traditionnelle.

Cependant, ainsi que nous le mentionnions plus haut, indiquer qu'une construction est intransitive ou transitive indirecte ne facilite pas réellement la compréhension de la mécanique d'un verbe. L'étape ultime serait d'éliminer ces étiquettes qui sont plus utiles aux théoriciens qu'aux usagers. Le temps consacré en classe à expliquer aux apprenants des notions dont l'utilité semble se limiter à la réussite des examens est un temps qui pourrait être avantageusement réinvesti dans l'apprentissage de connaissances plus fondamentales, par exemple les constructions verbales. Ce Rubicon ne peut cependant être franchi par un seul ouvrage et doit être l'aboutissement d'une réflexion collective. D'ici là, il est important que les programmes pédagogiques suivent les plus récentes avancées de la grammaire, et que les dictionnaires viennent en appui à ceux-là, en appliquant les réflexions de celle-ci. C'est pour cette harmonisation qu'a opté le dictionnaire *Usito*, et l'avenir nous dira si elle aura servi les usagers.

## 6. Conclusion

Dans cet article, nous avons vu que la théorie grammaticale avait évolué et enrichi la compréhension de la complémentation verbale. Cependant, la transposition dans le monde scolaire de cette analyse parfois complexe semble peu productive pour transmettre la maîtrise de la norme. Les critères d'identification des compléments indirects et des compléments de phrase ne sont pas toujours applicables et, lorsqu'ils le sont, nécessitent une habileté que les élèves n'ont pas, et que les enseignants ne maîtrisent pas non plus systématiquement et ne peuvent donc transmettre aisément.

Qu'on nomme ces constructions intransitives ou transitives indirectes ne simplifiera pas l'écheveau que constitue cette théorisation de la langue qui devrait être laissée aux spécialistes.

En clarifiant ce passage d'une analyse grammaticale à une autre, l'objectif du dictionnaire *Usito* était de s'arrimer aux programmes d'enseignement, d'harmoniser les classements tout en mettant l'accent ailleurs, c'est-à-dire notamment sur les constructions possibles, les contraintes lexicales ou sémantiques propres à certains verbes.

## BIBLIOGRAPHIE

- Antidote*, version 8 [Logiciel], Montréal, Druide informatique, 2012.
- Béguelin, M.-J. (2000). *De la phrase aux énoncés: grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Bescherelle (2006). *La grammaire pour tous*. Paris: Didier Hatier.
- Blanche-Benveniste, C. (2002). La complémentation verbale: petite introduction aux valences verbales. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 37, 47-73.
- Boons, J.-P. (1987). La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs. *Langue française*, 76, 5-40.
- Cellier, M., Dorange, Ph., Garcia-Debanc, C., Pellat, J.-Ch., Pierson, C. & Puidoyeux C. (2010). *Français. Épreuve écrite d'admissibilité*. Paris: Hatier concours.
- Chartrand, S.-G., Aubin, D., Blain, R., Simard C., avec la collaboration de F. Morin (2011 [1999]). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal: Chenelière éducation.
- Cherdon, Ch. (2005, 13<sup>e</sup> éd.). *Guide de grammaire française*. Bruxelles: De Boeck.
- Chervel, A. (1977). *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris: Payot.
- Chervel, A. (1979). Rhétorique et grammaire, petite histoire du circonstanciel. *Langue française*, 41, numéro spécial sur la grammaire traditionnelle, 5-19.
- Chervel, A. (2006). *Histoire de l'enseignement du français du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris: Retz.
- Chevalier, J.-C., Blanche-Benveniste, C., Arrivé, M. & Peytard, J. (2002 [1964]). *Grammaire du français contemporain*. Paris: Larousse Références.
- Chomsky, N. (1965). *Aspects of the theory of syntax*. (traduction française, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris: Seuil 1971).
- Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. (2010). *Plan d'études romand. Langues (L) Français*. <http://www.plandetudes.ch/web/guest/francais> [Suisse]
- De Villers, M.-É. (2015). *Multidictionnaire de la langue française*, 6<sup>e</sup> édition, Québec/Amérique.
- Direction générale de l'enseignement obligatoire (2006). *Enseignement/ apprentissage du français en Suisse romande*. Lausanne.
- Dubois, J. & Dubois-Charlier, F. (1970). *Grammaire structurale du français: la phrase et les transformations*. Paris: Larousse.
- Fuchs, C. (2009). La postposition du sujet nominal: paramètres linguistiques et effets stylistiques. In A. Fontvieille-Cordani & S. Thonnerieux (éds.), *L'ordre des mots à la lecture des textes*. Presses Universitaires de Lyon, (pp. 27-44).
- Gardes Tamine, J. (2004). *Pour une grammaire de l'écrit*. Paris: Belin.
- Gardes Tamine, J. (2009). De la micro-grammaire au style: la postposition du sujet. In A. Fontvieille-Cordani & S. Thonnerieux (éds.), *L'ordre des mots à la lecture des textes*. Presses Universitaires de Lyon, (pp. 85-100).
- Gardes Tamine, J. (2013). *L'ordre des mots*. Paris: Armand Colin.
- Genevay, É. (1994). *Ouvrir la grammaire*. Lausanne: LEP.
- Grevisse, M. (2009, 32<sup>e</sup> édition [1939]). *Le petit Grevisse. Grammaire française*. Bruxelles: De Boeck.
- Grevisse, M., Goosse, A. (2011, 15<sup>e</sup> s [1936]). *Le bon usage*. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Huot, H. (1981). *Enseignement du français et linguistique*. Paris: Armand Colin.
- Le Grand Robert de la langue française 2013* (2013), édition numérique, 3<sup>e</sup> édition, Paris: Dictionnaires Le Robert.

- Le Petit Larousse illustré 2015* (2014), éditions Larousse, Paris.
- Le Petit Robert de la langue française 2015* (2014), édition numérique, Paris: Dictionnaires Le Robert.
- Leeman, D. (1991). *Hurler de rage, rayonner de bonheur*: remarques sur une construction en *de*. In *Langue française* 91, 80-101.
- Lefrançois, P. (2013). *Français écrit pour futurs enseignants. Théorie et exercices*. Montréal: JFD.
- Lhomond, Ch.-F. (1780). *Elémens de la grammaire française*. Paris: Colas.
- Maingueneau, D. (2007, 4<sup>e</sup> éd.). *Précis de grammaire pour les concours*. Paris: Armand Colin, Lettres supérieures.
- Ministère de l'éducation nationale, Direction générale de l'organisation des études. (1986). *Code de terminologie grammaticale*. [Belgique]
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2009, *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire 2e cycle*. [Québec]
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006a). *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire, enseignement primaire*. [Québec]
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006b). *Programme de formation de l'école québécoise, Enseignement secondaire 1er cycle*. [Québec]
- Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Direction des enseignements scolaires – Inspection générale des Lettres. (1997, réédition 1998). *Terminologie grammaticale*. Paris: Centre national de documentation pédagogique.
- Piron, S. (2010a). La grammaire du français au XXe siècle – 1re partie. *Correspondance*, 15, numéro 4, mai 2010, 19-22.
- Piron, S. (2010b). La grammaire du français au XXe siècle – 2e partie *Correspondance*, 16, numéro 1, octobre 2010, 15-20.
- Piron, S. (2013). *Grammaire française – Mise à niveau*. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Piron, S. (a) (à paraître). Les syntagmes prépositionnels au tournant de la deuxième grammaire scolaire française. In A.-M. Fryba, R. Antonelli & B. Colombat (éds.), *Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013). Section 15: Histoire de la linguistique et de la philologie*. Nancy: ATILF.
- Piron, S. (b) (à paraître) Complément (d'objet) indirect, complément circonstanciel et complément de phrase dans les grammaires contemporaines. In M. Bilger & H. Tyne (éds.) *Langue française mise en relief: études grammaticales et discursives*.
- Piron, S. & Vincent, N. (2010). Un demi-siècle d'évolution des classements verbaux dans le Petit Larousse illustré. In S. Bolasco, I. Chiari et L. Giuliano (éds.) *Statistical Analysis of Textual Data. Proceedings of the 10th International Conference "Journées d'Analyse statistique des Données Textuelles", 9-11 juin 2010, Université Sapienza de Rome*. Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, (pp. 1277-1286).
- Rémi-Giraud, S. (2009). Les traîtrises de la position initiale du circonstant: le cas des du complément de lieu. In A. Fontvieille-Cordani & S. Thonnerieux (éds.), *L'ordre des mots à la lecture des textes*. Presses Universitaires de Lyon, (pp. 69-84).
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch. & Rioul, R. (2014 [1994]). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF, Quadrige.
- Struve-Debeaux, A. (2010). *Maîtriser la grammaire française*. Paris: Belin.
- Tesnière, L. (1966 [1959]). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- Théoret, M. & Mareuil, A. (1991). *Grammaire du français actuel*. Montréal: CEC.
- Trésor de la langue française informatisé*, ATILF, <http://atilf.atilf.fr/>

- Usito*. Sous la direction d'Hélène Cajolet-Laganière, de Pierre Martel et de Chantal-Édith Masson, et avec le concours de Louis Mercier [site Web]. Les Éditions Delisme. <https://www.usito.com/dictio>
- Vargas, C. (2014). *Les grammaires scolaires. De la recomposition à la reconfiguration*. Aix-Marseille: PUP.
- Vargas, C. & Tcherkeslian-Carlotti, M. (2007). Linguistique et grammaire scolaire: La quatrième grammaire scolaire dans les manuels de collège. In M. Lebrun (éd.) *Le manuel scolaire, d'ici et d'ailleurs d'hier à demain*. Québec: Presses de l'université du Québec, CD-Rom.
- Wagner, R.-L. & Pinchon, J. (1991 [1962]). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette supérieur.
- Wilmet, M. (1997 [2010]). *Grammaire critique du français*. Bruxelles: De Boeck.